

# Association *la découverte*

Compte-rendu de la réunion de l'association du 3 février  
2018 de 11h à 13h à l'école la Découverte Castanet

## Présents

Marie (enseignante et directrice de la découverte, maman de Brice et Agathe), Anaïs (enseignante), Caroline (future directrice et enseignante mi-temps), Carine (future enseignante mi-temps), Dan (papa de Yui), Elisabeth (maman de Louise), Vanessa (maman de Killian), Sophie, Marc (papa de Brice et Agathe), Alvaro, Marie Narjoux, Hélène

## Ordre du jour

1. Gestion des intervenants extérieurs
2. Présentation de Marie et de Sophie
3. Poste de coordinateur de l'association
4. Familles qui sont parties et finances
5. Règlement financier
6. Formations des 0/3 ans

## 1. Gestion des intervenants extérieurs

Cette gestion comprend :

- faire savoir sur nos réseaux, facebook, internet... que nous louons nos locaux,
- être disponible pour réceptionner les demandes de location du local, envoyées par le coordinateur,
- prendre contact avec la personne pour voir si son projet est en adéquation avec la charte de l'association en tant qu'intervenant ; proposition de définir le cadre des interventions (est mis comme point à l'ordre du jour de la prochaine réunion); puis laisser ce rôle à la personne gérant, même si elle fait des erreurs. Ce cadre ne prémunit pas du fait que humainement la personne ne corresponde pas aux attentes de l'association ; les gens de l'association qui feraient le lien, donneraient leur avis et demanderaient aux autres si c'est ok ; de plus, la personne signe la charte,
- lui faire visiter le local, lui donner tous les éléments pour qu'elle puisse être autonome à l'utilisation du local,
- appeler la personne pour voir si tout va bien,
- aspect financier : éditer la facture et vérifier le paiement.

Décision prise :

Hélène est d'accord pour prendre en charge cette gestion.

## 2. Présentation de Marie et de Sophie

Présentation de Marie (Narjoux) : Marie a participé à l'ouverture de l'école démocratique de Verfeil, l'école « A l'envers », a une vision globale du fonctionnement d'une école privée hors contrat. Elle souhaite avoir un laps de temps pour elle avant de se réinvestir dans une aventure. Le poste lui correspond mais pas dans l'immédiat.

Présentation de Sophie : Sophie a connu Marie grâce aux formations Montessori, a fait des études de comptabilité, a travaillé 16 ans dans la banque, a été à la tête d'une équipe de 16 personnes. Depuis 2 ans 1/2, elle a pris en charge la gestion du personnel de façon bénévole au sein de l'association. Aujourd'hui, elle s'est reconvertie par choix en tant qu'assistante maternelle. Elle se sent compétente en tant que coordinatrice, s'engagerait tant qu'on aura besoin d'elle, pour 1 an voire plus. Elle est ok pour prendre en main petit à petit le poste de coordinatrice, de façon bénévole jusqu'en juillet, puis de prendre son poste en tant que salarié 1/4 temps. Elle est prête à laisser la place ensuite à Marie, quand celle-ci le décidera.

### Décisions prises :

- Accord de principe pris pour embaucher Sophie, à valider à la prochaine réunion de l'association. Nous enclencherons le contrat à la prochaine réunion de l'association du 24 mars. Sophie est ok pour laisser le poste à Marie, quand elle souhaitera s'y investir.
- Marie est ok de venir à certaines de nos réunions pour nous aider, même si pour l'instant, elle ne prend pas le poste et d'intégrer l'association en mode bénévole.
- Les personnes prêtes à aider Sophie : Vanessa pour la partie trésorerie, Alvaro par rapport au fonctionnement et à la présentation des locaux, Mélina par rapport à la réception des messages et vers qui les envoyer, Marie si elle a des questions, Caroline pour la création du processus de gestion des tensions au sein de l'association.

## 3. Poste de coordinateur de l'association

L'école est en cours d'élaboration du nouveau projet et le poste de coordinateur ne commencera véritablement qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

En attendant, il y a un certain nombre de tâches, nécessaires à réaliser, parmi lesquelles :

- recevoir les familles au nom de l'association,
- gestion des parents partis (Mars s'en charge pour l'instant)
- mettre à jour le site internet, se faire connaître, lever des fonds sur facebook

### Décisions prises :

- Marc et Caroline prépareront la gestion de ces différents postes, qui sera proposé en réunion d'association.
- Informer le cercle de coordination que l'association estime qu'il y a dysfonctionnement de ce cercle, que nous leur proposons qu'ils se réunissent urgemment afin de reconvertir le cercle en tant que aide de Sophie, qui devient coordinatrice en tant que bénévole d'abord, avec prise en compte petit à petit de plus en plus de charges, pour une dissolution effective au plus tard en juillet 2018.

## 4. Familles qui sont parties et finances

Comment gérer les personnes parties ?

Proposition du cercle de trésorerie :

- externaliser ce travail : suite au constat de plusieurs impayés avec 3 relances, nous souhaitons prendre un avis auprès d'un juriste, afin d'avoir un avis extérieur, qu'il nous oriente vers le choix le plus logique pour l'association, et éventuellement qu'il nous précise les clauses que nous pourrions ajouter/modifier au règlement intérieur, afin de ne plus avoir ce problème,
- envoi d'une lettre aux parents concernés comme quoi, nous prenons avis auprès d'un juriste ; nous ne répondrons aux questions en lien avec ce sujet qu'après réception de l'avis de ce juriste et prise de décision de l'association suite à cet avis, soit après le 24 mars,
- point mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'association (le 24 mars) sur les actions à mener suite à l'avis donné par le juriste.

## 5. Règlement financier

Proposition du cercle trésorerie : séparer les frais d'inscriptions et les frais de scolarité. Les frais d'inscription seraient soit fixes, les mêmes pour tous, soit en fonction du QF avec une réduction de 15 %, de façon à avoir des mois moins chers, les frais de scolarité étant eux, toujours en fonction du QF.

Proposition :

N'ayant pas eu assez de temps pour en débattre, nous invitons l'ensemble des acteurs de l'association et de l'école à une réunion le jeudi 15 février à 20h15 à l'école pour discuter et adopter le nouveau règlement financier, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Vanessa s'occupe d'envoyer un mail avec une première proposition aux parents.

## 6. Formations des 0/3 ans

Pas eu le temps de l'aborder

## Prochaines réunions de l'association

Le 15 février à 20h30 à l'école :

Ordre du jour :

- discussion et adoption du nouveau règlement financier, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2018

Le 24 mars à 10h30 à l'école :

Points à l'ordre du jour :

- définir un cadre général de ce que nous acceptons ou pas comme ateliers, formations dans nos locaux : permettra de réduire les délais pour répondre aux personnes souhaitant louer le local,

- retour suite à la réunion du cercle de coordination et de notre proposition concernant sa dissolution,
- action à mener suite à l'avis du juriste pour les impayés,
- décider de l'embauche de Sophie au 1<sup>er</sup> juillet.